



Le Conseil Municipal se réunira le :

Conseil Municipal extraordinaire Mardi 13 mai 2025 à 19 heures espace Jacques Prévert – Rue Lamartine

		à l'espace Jacques Prévert – Rue Lamartine	
	Ordre du jour :		
	Projets de délibérations :		
	Finances :		
1-	Décision modificative n	° 1 – virement de crédit	
<u>Urbanisme</u> :			
2-	Déclaration de projet n°1 du plan local d'urbanisme de Vimy Délibération approuvant la procédure de déclaration de projet entrainant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme		
	Questions diverses.		
		Le Maire, Christian SPRIMON	